

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23991**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien de centre de traitement de déchets

Nouvel intitulé : Technicien de centre de traitement de déchets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GIP FCIP - CAFOC de Toulouse	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343u Surveillance et exploitation d'installations de traitement des eaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien de centre de traitement des déchets exerce son activité sous la responsabilité directe du chef de quart lui-même placé sous l'autorité du Responsable d'exploitation au sein d'une usine d'incinération des déchets ou ordures ménagères (UIOM). Il participe à toutes les activités de valorisation des déchets, de leur réception à leur transformation, jusqu'à leur expédition.

Il réalise au quotidien les missions suivantes :

- Réception des déchets
- Incinération des déchets et conduite de l'installation
- Valorisation de l'énergie
- Respect des critères environnementaux
- Participation aux travaux d'entretien courant sous l'autorité de l'équipe de maintenance
- Retour d'information quotidien (cahier de quart, relevé, passage de consignes, remontées)
- Maîtrise des procédures de sécurité

Les capacités attestées :

- Gérer la fosse d'incinération et l'alimenter
- Conduire l'installation en régime stabilisé
- Participer à la conduite de l'installation en régime dégradé, forcé et critique
- Gérer les pesées
- Gérer et relever les paramètres lors de la ronde (traçabilité)
- Gérer la réception et l'expédition des produits
- Réaliser des entretiens préventifs voire des dépannages
- Participer aux travaux de maintenance pendant les arrêts techniques
- Prévenir et gérer les incidents, les aléas

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Usines d'Incinération et de Valorisation de Déchets

Adjoint au Chef de Quart en Usine d'Incinération et de Valorisation de Déchets

Chef de Quart (après 1 à 3 ans d'expérience d'adjoint)

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2701 : Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation, la certification comprend 4 épreuves :

- Evaluation par contrôle continu : évaluation initiale, 3 évaluations intermédiaires (1/4)
- Evaluation en milieu de travail sous le regard du tuteur (maîtrise de schémas, description d'un processus technique, production d'un dossier écrit sur un sujet technique) (1/4)
- Evaluation de conduite des équipements sous pression dans une UVE avec un simulateur (1/4)
- Evaluation finale : dossier écrit et commission de jury (1/4)

Certification accessible par la VAE (procédure Education nationale)

Expérience de 3 années au moins en rapport direct avec la certification

Entretien d'information et de positionnement du candidat.

Conseil sur la recevabilité de la demande.

Livret 1, permettant la recevabilité administrative du dossier

Livret 2, description des activités et situations de travail faisant preuve des compétences décrites dans le référentiel

Entretien avec le jury de certification

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est présidé par un professionnel en activité. Il est composé à parts égales de : - tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - hommes et femmes
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé par un professionnel en activité. Il est composé à parts égales de : - tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - hommes et femmes
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est présidé par un professionnel en activité. Il est composé à parts égales de : - tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - hommes et femmes
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Le jury est présidé par un professionnel en activité. Il est composé à parts égales de : - tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - hommes et femmes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien de centre de traitement de déchets" avec effet au 24 juin 2011, jusqu'au 25 juillet 2020. Autorité responsable : GIP FCIP - CAFOC de Toulouse.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

gipfcip@ac-toulouse.fr

<http://www.reseau-greta.ac-toulouse.fr/>

Lieu(x) de certification :

GIP FCIP de Toulouse
75 Rue Saint Roch
31400 Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CAMPUS VEOLIA ATLANTIQUE - 6 rue Nathalie Sarraute - 44205 NANTES Cedex 2
GRETA - DAVA

Historique de la certification :

Certification suivante : Technicien de centre de traitement de déchets